

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° I-CF897

présenté par

Mme Jourdan, M. Philippe Brun, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin,
Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés
(membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 28

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.